

SAUVONS LE VOLLEY

TOUS ENSEMBLE

Depuis le début de l'année, il apparait que la situation financière de la Fédération soit particulièrement délicate. Lors du comité directeur des 16 et 17 Avril, plusieurs décisions ont été prises avec notamment la mise en place d'un comité de gestion. Ce comité de gestion va rapidement devoir mettre en place un plan drastique de contrôle des dépenses, mais malheureusement les seules économies, bien qu'indispensables sur le moyen terme ne peuvent suffire et une entrée rapide de financement est incontournable.

En effet, le plan de trésorerie de la FFVB pour la période d'Avril 2010 à Décembre 2010 présenté lors du dernier Comité Directeur Fédéral fait ressortir des pics de trésorerie négatifs dès le 31 Mai 2010 pour 420 000 €, 1 081 000 à fin Juin 2010 et 1 405 000 à fin Juillet 2010.

Afin d'éviter la cessation de paiements de la FFVB, nous nous devons de solliciter les Ligues Régionales, les Comités Départementaux, la LNV, les clubs et les licenciés.

Le prévisionnel de 2010 et les suivants 2011, 2012 enregistreront les économies d'engagement de dépenses à réaliser et permettront de définir la faisabilité du redressement de la situation nette de la FFVB (à ce jour négative de 1 027 000 €) qui doit impérativement revenir à l'équilibre d'ici 5 ans au plus tard.

Pour relever ce challenge capital pour notre discipline, nous comptons que :

- Les Ligues Régionales versent à la FFVB sous forme d'emprunt sur 3 ans à taux rémunérateur de 2 % l'an, entre 500 000 et 600 000 €,
- Les Comités Départementaux versent à la FFVB sous forme également d'emprunt sur 2 ans avec taux rémunérateur de 2 % l'an entre 80 000 et 120 000 €,
- La LNV participera également et se rapprochera de la FFVB pour étudier sous quelle forme.
- Les clubs versent à la FFVB sous forme d'avance sur prise de licences saison 2010/2011 entre 900 000 et 1 000 000 €. Ces avances seront imputées (uniquement de la part fédérale) 50 % sur les licences prises du 15 Septembre 2010 au 15 Octobre 2010 et 50 % sur les licences prise du 16 Octobre au 30 Novembre 2010 et au-delà (exemple de souscription clubs pro 3 000 €, clubs fédéraux 2 000 €, clubs régionaux et départementaux 500 €).

.../...

Les clubs ayant souscrits à cette opération bénéficieront de licences seniors offertes (part fédérale uniquement).

- 1 licence offerte pour une souscription de 500 € minimum
- 2 licences offertes pour une souscription entre 750 et 1 000 €
- 3 licences offertes pour une souscription entre 1 500 et 2 000 €
- 4 licences offertes pour une souscription de 3 000 € et plus

Nous vous rappelons que les clubs sont libres de leur dotation et que toute somme, même inférieure à 500€ est bien évidemment la bienvenue.

Enfin, nous sollicitons également nos licenciés sous forme de dons qui pour leur montant est laissé à leur seule appréciation. La FFVB délivrera à chaque donateur, licencié ou non, un reçu fiscal qui leur permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant des sommes versées, retenue dans la limite de 20 % du revenu imposable du donateur.

Afin de pouvoir clairement identifier ces versements exceptionnels et vous en rendre compte, tous les versements faits à la FFVB devront être fait par chèques avant le 22 Mai 2010 sous l'appellation « SOS Volley ». Ces chèques ne seront remis en banque que lorsque le prévisionnel 2010 sera terminé par le comité de gestion (dans la première semaine de Mai 2010).

Nous sommes conscients de l'investissement important qui est demandé à chacun de vous, mais la survie de la FFVB et par là-même du volley français passe obligatoirement par ces demandes d'emprunts, d'avances sur licences, de dons, car sans ces efforts financiers importants, la trésorerie de la FFVB ne pourra pas honorer les règlements fournisseurs, paiements de salaires et charges dès fin Mai 2010.

Vous remerciant par avance de votre compréhension, le Comité de Gestion se tient à votre disposition pour toutes précisions complémentaires et nous vous adresserons au plus tard le 10 Mai 2010 le projet de budget prévisionnel 2010 ainsi que le plan de trésorerie de Mai 2010 à fin Décembre 2010.

Les projets de budgets 2011, 2012 seront traités à Saint-Dié lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFVB des 04 et 05 Juin 2010 et seront le reflet des axes de réduction des dépenses décidés dans les prochaines semaines.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos plus respectueuses salutations.



Christian ALBE,
Responsable Comité de Gestion



Maurice BOISSEAU,
Président de la FFVB